

Pour ce qui est de la deuxième partie du télégramme, elle a été considérée . . .

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

L'OMISSION DU MOT «ROYAL» DANS LA PUBLICITÉ DES COLLÈGES MILITAIRES

[Traduction]

L'hon. Allan S. MacEachen (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, jeudi de cette semaine, le député de Frontenac-Lennox et Addington a interpellé le premier ministre à propos de l'emploi du mot «royal» quand il s'agit des collèges militaires canadiens et demandé en particulier pourquoi on avait omis le terme «royal» dans certaines réclames. On m'apprend qu'il n'est absolument pas question de changer le nom d'aucun des collèges: ni le Royal Roads de Victoria en Colombie-Britannique, ni le Royal Military College de Kingston, ni le Collège militaire Royal de Saint-Jean, au Québec. IL est d'usage depuis 1948, pour désigner ces collèges collectivement dans la publicité, de les appeler collèges militaires canadiens. Toutefois, quand on les désigne séparément, on utilise leur nom propre, et c'est leur titre complet qui figure dans la publicité actuelle.

* * *

• (1140)

LE CANADIEN NATIONAL

LES PENSIONS—LE CALCUL FONDÉ SUR UN NOUVEAU POURCENTAGE—L'INTERVENTION DU MINISTRE

M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme Air Canada a maintenant établi la pension de tous ses employés sur la base de 2 p. 100 pour chaque année de service, le ministre va-t-il demander au Canadien National quand il va suivre cet exemple et porter la pension de ses employés de 1½ à 2 p. 100?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Oui, monsieur l'Orateur, je vais le lui demander et, dès que j'aurai une réponse, je la transmettrai au député.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Si la réponse du Canadien National est défavorable, le ministre va-t-il faire des instances pour que le CN prenne des dispositions dans ce sens?

L'hon. M. Jamieson: Je ferai volontiers de mon mieux sous ce rapport.

LE TRANSPORT AÉRIEN

LES MESURES DE SÉCURITÉ CONTRE LES MISES À RANÇON

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Comme le président Nixon a demandé aux représentants des lignes aériennes des États-Unis de se réunir pour aviser à de nouvelles mesures de sécurité, à la suite de l'incident de la semaine dernière, et étant donné ce qui s'est passé hier soir à Windsor, quand on a menacé Air Canada de mettre une bombe à bord de ses avions, le ministre nous dirait-il s'il songe à organiser une réunion des représentants des lignes aériennes du Canada et à examiner ce problème, de concert avec les États-Unis?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je réponds oui aux deux parties de la question. Il y a eu des entretiens entre les fonctionnaires du ministère des Transports et les représentants des lignes aériennes du Canada. En outre, à part nos relations bilatérales avec les États-Unis, nous sommes en contact avec l'IATA et diverses organisations internationales, qui s'efforcent de remédier à ce problème. Nos méthodes actuelles et notre façon d'aborder le problème concordent passablement avec celles des États-Unis.

L'hon. M. Lambert: La question ne se rapporte pas à la piraterie aérienne. Elle a trait aux explosifs placés à bord des avions et aux attaques à main armée pour obtenir une rançon.

L'hon. M. Jamieson: C'est à quoi je songeais en répondant.

* * *

LES GRAINS

LA PRÉSENTATION D'UN PROGRAMME DE STABILISATION AU COURS DE LA SESSION

M. R. R. Southam (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission canadienne du blé. Compte tenu de la déclaration faite récemment à la conférence sur les Perspectives agricoles de la Saskatchewan, suivant laquelle les cultivateurs peuvent espérer des exportations substantielles de grain à bas prix, le gouvernement a-t-il l'intention, au cours de la présente session, de présenter une mesure législative visant l'établissement d'un programme de stabilisation des prix du grain, réaliste et économiquement viable?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Je suis certainement touché du fait que le député souhaite un régime de stabilisation, compte tenu de l'attitude de l'opposition.

Il est peu probable que nous trouvions le temps, dans l'avenir immédiat, de proposer un régime de stabilisation, mais, à mon avis, il importe de se protéger contre l'incertitude du marché international et j'espère pouvoir présenter, du moins d'ici un an environ, une mesure législative en ce sens.

M. Baldwin: Sera-ce un régime plus intelligent que celui que le gouvernement a essayé de présenter au cours de la dernière session?